

Zeitschrift:	Kriminologie / Schweizerische Arbeitsgruppe für Kriminologie SAK = Criminologie / Groupe Suisse de Criminologie GSC = Criminologia / Gruppo Svizzero di Criminologia GSC
Herausgeber:	Schweizerische Arbeitsgruppe für Kriminologie
Band:	27 (2010)
Artikel:	Les bandes de jeunes en Suisse : facteurs de risque, délinquance et victimisation
Autor:	Haymoz, Sandrine
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1051447

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les bandes de jeunes en Suisse : facteurs de risque, délinquance et victimisation

SANDRINE HAYMOZ

*lic. phil., LL.M. in Criminal Justice, Rechtswissenschaftliches Institut
Zürich.*

Résumé

Un des plus importants facteurs de risque de la délinquance juvénile est le regroupement en bandes ou dans des gangs. Les recherches faites sur cette problématique indiquent que les membres de gangs commettent plus de délits et des délits plus violents que les autres jeunes, et qu'ils seraient responsables de 50 à 86% des actes délinquants commis. En Suisse, tout comme dans d'autres pays européens, une réticence existe à utiliser le terme de gang pour parler des bandes de jeunes délinquants du fait que ce terme implique de nombreux stéréotypes qui ne correspondent toutefois pas à la réalité. Cette recherche évalue dans quelle proportion les gangs, selon la définition élaborée par l'Eurogang, existent en Suisse et quel est leur niveau d'implication dans la délinquance. Les résultats montrent qu'un adolescent qui ne fait pas partie d'un gang commet en moyenne 1.9 délits par année, qu'un jeune qui a des pairs délinquants commet en moyenne 7.2 actes délinquants, alors que la moyenne annuelle des jeunes qui appartiennent à un gang s'élève à 16 délits. Les prédicteurs à l'affiliation à de tels groupes sont également présentés, tels que l'accessibilité à la drogue dans les quartiers et l'absence de contrôle parental. La victimisation de ces jeunes a également été analysée mettant en évidence que le risque de devenir victime est quatre à cinq fois plus important lorsqu'un jeune fait partie de tels groupes. Pour ce faire, les données du sondage de délinquance auto-reportée portant sur 3'648 jeunes Suisses ont été utilisées.

Zusammenfassung

Einer der grössten Risikofaktoren für die Jugendkriminalität ist der Zusammenschluss in Banden oder in Gangs. Die Forschungen in diesem Bereich zeigen, dass die Mitglieder von Gangs mehr und gewalttätigere Straftaten begehen als andere Jugendliche, und sie in 50 bis 86% der Straffälle verantwortlich sind. In der Schweiz wie auch in anderen europäischen Ländern wird der Begriff „Gang“, um von jugendlichen Banden zu sprechen, vermieden. Dies liegt daran, dass dieser Ausdruck viele Klischees beinhaltet, die jedoch nicht der Realität entsprechen. Unsere Forschung untersucht in welchem Ausmass Gangs nach der Definition von Eurogang Network in der Schweiz existieren und in welchem Grad sie in der Kriminalität einbezogen sind. Jugendliche, die einer Bande angehören begehen im Durchschnitt 1.9 Straftaten pro Jahr. Bei Jugendlichen, die delinquente.

Freunde haben erhöht sich diese Zahl auf 7.2 und bei Jugendlichen, die einer Gang angehören, sogar auf 16. Risikofaktoren für die Mitgliedschaft in einer Bande, wie beispielsweise die Erhältlichkeit von Drogen in den Quartieren und das Fehlen der elterlichen Kontrolle werden vorgestellt. Die Viktimisierung der Jugendlichen wurde ebenfalls analysiert. Das Risiko Opfer eines Delikts zu werden ist bei Jugendlichen, die einer Bande angehören, vier bis fünf Mal höher als bei anderen. Die Studie basiert auf eine Befragung zur selbstberichteten Delinquenz und die Stichprobe enthält 3'648 Schülerinnen und Schüler aus der ganzen Schweiz.

1. Introduction

Les différents indicateurs de la délinquance juvénile, à savoir principalement les statistiques policières ainsi que les données des sondages de délinquance auto-reportée et de victimisation ont pu démontrer que seul un faible pourcentage de délinquants est responsable d'une grande partie de la commission de délits. En effet, West et Farrington (1977) ont mis en évidence que moins de 5% des délinquants étaient responsables de la moitié des délits commis. De nombreux autres chercheurs viennent conforter ces résultats. Bègue (2000) observe que 5% des jeunes ont avoué avoir commis 56% des vols, 44% des comportements agressifs, 80% des ventes de drogue et la totalité des délits à caractère sexuels.

L'un des plus importants prédicteurs de la délinquance est donc le regroupement entre pairs antisociaux (Killias, 2001, Junger-Tas, Marshall et Ribeau, 2004, Agnew, 2005) et plus particulièrement le regroupement en bandes ou dans des gangs. Comme le mentionne Warr (1996, cité par Agnew, 2005) en se basant sur une étude faite auprès d'adolescents, 73% des actes délinquants commis par les jeunes sont perpétrés en groupe. Le fait de faire partie d'un groupe de pairs délinquants est donc une cause majeure de délinquance juvénile (Killias, 2001, Weerman, 2005, Agnew, 2005, Sullivan, 2006).

2. L'influence du groupe sur ses membres

Les pairs jouent un rôle crucial durant l'adolescence et le temps passé avec ces derniers augmente de manière considérable. En effet, ils sont des agents de socialisation très importants et sont des facilitateurs à la transition entre l'enfance et l'âge adulte en aidant à établir l'identité propre des adolescents hors de la famille et en favorisant l'émancipation de ces derniers (Warr, 2002, p.23). Les pairs sont également un support important durant cette période où les changements physiques et psychologiques liés à la puberté, ainsi que l'apparition de nouvelles responsabilités, peuvent être difficiles à vivre. Ils ont aussi un rôle formateur en étant des sources d'apprentissage de certaines habiletés sociales et physiques (Warr, 2002). De manière générale, les pairs ont donc un effet bénéfique sur le développement des adolescents.

Cependant, les pairs peuvent également avoir un effet néfaste et encourager la commission d'actes délinquants. Durant le vingtième siècle déjà, des chercheurs ont relevé une tendance des jeunes délinquants à commettre leurs actes en compagnie d'autres jeunes. En effet, Shaw et McKay (1931, cités par Warr, 2002) ont soulevé le fait que 80% des jeunes qui comparaissaient devant la Cour juvénile de Chicago avaient commis leurs délits avec d'autres complices. Comme le mentionne Warr (1996, cité par Agnew, 2005), 91% des cambriolages et des violations portant sur la consommation d'alcool, 79% des ventes ou de la consommation de drogues, 71% des agressions, 60% des actes de vandalisme, 49% des cas d'absentéisme scolaire et 44% des vols sont commis en groupe. D'autres données, issues des statistiques policières, tout comme des sondages de délinquance auto-reportée, mettent en avant cet aspect. En effet, Gold (1970, cité par Warr, 2002) mentionne que 75% des délits

commis par les mineurs ont été commis en compagnie d'autres jeunes. La seule exception à cette constatation se rapporte aux actes qui se commettent par leur nature propre en solitaires, comme les fugues, etc. La délinquance juvénile est donc difficilement compréhensible si l'on ne tient pas compte de l'aspect social de cette dernière (Warr, 2002).

L'influence des comportements collectifs sur les actes délinquants est également bien connue des psychologues comme des sociologues. La foule peut devenir un facilitateur de certains comportements et plus spécifiquement de comportements délinquants. En effet, certains individus peuvent commettre des actes délinquants en compagnie d'autres personnes, qu'ils n'auraient certainement jamais commis s'ils avaient été seuls. Un processus de *désindividuation* (Festinger, Pepitone & Newcomb, 1952) se produit lorsque des individus se retrouvent dans un groupe, provoquant une réduction des tensions internes que pourrait éprouver un individu en commettant des actes délinquants. Ce phénomène peut amener certaines personnes à commettre des actes qui auraient été impensables dans d'autres contextes. Le groupe a ainsi un effet de diminution de la conscience de soi en tant qu'individu, les membres ne se définissant plus comme une personne à part entière, mais comme membres d'un groupe : « *L'individu plongé dans une foule se trouve en position d'hypnotisé. Sa conscience est dégradée, son esprit critique est mis en veilleuse, ses capacités de raisonnement sont étouffées. Les tendances comportementales, parfois les meilleures, souvent les pires, sont totalement débridées. Bref, c'est le pourvoir absolu de l'irrationalité.* » (Leyens & Yzerbyt, 1997, p.171). Deux mécanismes spécifiques entrent en compte dans ce processus de désindividuation, à savoir l'anonymat et la diffusion de la responsabilité.

Le fait d'être en groupe rend inévitablement les gens moins facilement identifiables et de ce fait leur assure un certain *anonymat*. Ceci peut avoir comme effet de lever les inhibitions des personnes, de diminuer la conscience de soi et l'autocritique et ainsi de faciliter l'émergence d'actes délinquants (Leyens & Yzerbyt, 1997, p.171). Il apparaît que l'anonymat ressenti de manière subjective par des individus augmente avec la taille de la foule et galvanise certaines formes de comportements antisociaux. La *diffusion de responsabilité* est un des mécanismes importants par lequel la foule supprime les contraintes des comportements antisociaux en diffusant la responsabilité morale des actes blâmables sur la totalité des membres du groupe. Ainsi, le sentiment de culpabilité qui pourrait naître afin de freiner la commission d'actes délinquants peut perdre de son poids dans

des situations où la responsabilité morale de l'acte en question est divisée entre tous les protagonistes (Warr, 2002, p.62, Roché, 2001). Ce mécanisme de diffusion de la responsabilité apparaît même si le groupe est constitué de peu de personnes. En conséquence, la présence d'un seul complice suffit puisque une grande partie du tort peut lui être attribuée.

Le groupe peut également avoir comme effet d'exempter momentanément les individus du code moral qui gouverne la société en créant sa propre conception de la moralité (Warr, 2002, p.65). De la sorte, en définissant ce qui est acceptable de ce qui ne l'est pas, le groupe peut constituer un système normatif et éthique qui lui est propre et qui permet d'offrir une légitimité morale aux actes délinquants commis par le groupe. Ce phénomène est d'autant plus présent au moment de l'adolescence étant donné que le développement moral des adolescents n'est pas encore entièrement élaboré (Kohlberg, 1981, Piaget, 1932). « *An individual may know perfectly well what his parents, teachers, and preacher say is right and wrong, and yet violate this without feelings of guilt if his fellows do not condemn him* » (Sherif & Sherif, 1964, p.182, cités par Warr, 2002, p. 66).

La *conformité* joue également un rôle important dans les groupes. On parle de « *conformité de l'individu ou du sous-groupe qui abandonne ainsi ses positions initiales pour adopter le point de vue majoritaire* » (Leyens & Yzerbyt, 1997, p.183). Ainsi, « *lorsque nous ne savons pas vraiment comment il convient d'agir, nous tendons à prendre exemple sur autrui.* » (Leyens & Yzerbyt, 1997, p.164). Parfois, un individu, en ne voulant pas se mettre en marge du groupe, est prêt à cacher ses points de vue et, de la sorte, sauvegarder la bonne entente entre les membres du groupe.

La peur du ridicule et la loyauté au groupe sont des éléments importants à la compréhension de l'influence du groupe sur les jeunes pour qui l'acceptation par les pairs est un point essentiel. Ainsi, le simple risque de paraître ridicule peut devenir un élément suffisant à la commission de délits, considérée dans certains groupes comme étant moins grave qu'un éventuel rejet par ces derniers. En effet, la perte du groupe pourrait impliquer, chez certains jeunes, une perte d'identité et du sentiment d'appartenance (Warr, 2002). Un autre facteur à prendre en considération est la loyauté au groupe. La loyauté pour les adolescents est une qualité très importante. Les pairs, lors de l'adolescence, sont une première base à la construction de l'identité hors de la famille. Etre déloyal envers son groupe peut être perçu par les adolescents comme une

menace envers leur liberté. La loyauté peut également être un puissant moyen pour démontrer une amitié et la commission de délits constitue une excellente opportunité de prouver sa loyauté et sceller une amitié. Une recherche effectuée par Warr (1993, cité par Warr, 2002, p.50) mentionne que les adolescents sont plus susceptibles que les adultes de dire qu'ils mentiraient à la police afin de protéger leurs amis, ce qui serait perçu par les adultes comme étant déplacé.

Après avoir décrit l'influence négative du groupe sur les comportements déviants, le chapitre suivant va traiter d'un type de groupe spécifique, à savoir les gangs.

3. Les gangs

Comme mentionné précédemment, l'un des plus importants prédicteurs de la délinquance est le regroupement entre pairs antisociaux (Killias, 2001, Junger-Tas, Marshall et Ribeau, 2004, Agnew, 2005) et plus particulièrement en bandes ou dans des gangs (Weerman et al. 2005, Lien, 2005, Gatti, Angelini, Marengo, Melchiorre et Sasso, 2005, Agnew, 2005, Junger-Tas, et al. 2004, Simonin, Killias et Villettaz, 2004, Huizinga et Schumann, 2001, Roché, 2001, Killias, 2001, Klein, 1995). Le terme de gang suscite auprès des chercheurs et professionnels de nombreuses controverses. De ce fait, il est important de définir ce phénomène afin de pouvoir au mieux l'analyser.

3.1. Définitions de « gangs »

Le terme de gangs est associé à de nombreux stéréotypes et est de ce fait difficile à définir. En effet, à l'heure actuelle, aucun consensus n'existe. La principale querelle des chercheurs quant à la manière de décrire un gang est de le considérer soit comme étant un groupe très structuré et ayant une grande cohésion ou, au contraire, sans structure particulière et sans grande organisation. De surcroît, comme le précise un précurseur de la recherche sur les gangs : « *No two gangs are just alike. The cases investigated present an endless variety of forms, and everyone is some sense unique.* » (Thrasher, 1927, p.4).

Miller (1975, p. 121) estime qu'un gang est “*a self-formed association of peers, bound together by mutual interests, with identifiable leadership,*

well-developed lines of authority, and other organizational features, who act in concert to achieve a specific purpose or purposes which generally include the conduct of illegal activity and control over a particular territory, facility, or type of enterprise. ». Les caractéristiques principales d'un gang selon Miller sont donc l'organisation, la présence d'un leader et d'un territoire identifiables ainsi que l'association de plusieurs membres ayant un dessein particulier et étant engagés dans des activités illégales. Curry et Spergel (1990, cités par Shelden, Tracy & Brown, 2001, p.19) ajoutent à l'aspect organisationnel et structurel des gangs certaines caractéristiques propres à ces derniers, comme le fait d'avoir un nom de gang, des codes de conduites spécifiques ou encore des symboles se référant à l'appartenance à un gang.

Comme nous l'avons mentionné, d'autres chercheurs ne précisent pas qu'un gang doit être caractérisé par une hiérarchie identifiable et une grande stabilité du groupe. Klein (2001) souligne que, aux Etats-Unis, la majorité des gangs de jeunes américains ne possèdent pas ces caractéristiques. En effet, il a constaté que les gangs juvéniles américains n'ont pas de hiérarchie spécifique, n'ont pas une structure clairement établie et ne commettent pas exclusivement des délits graves. Esterle-Hedibel (2007, p.89) souligne, en faisant référence aux gangs, qu'il ne faut pas oublier qu'il « *s'agit de groupes d'adolescents, fluctuants et informels, dont la durée de vie n'excède pas quelques années, [...] En ce sens, les bandes de jeunes sont différentes des bandes adultes de malfaiteurs et il ne convient pas de qualifier ou non un groupe de « bande » en se référant à un degré d'organisation qui devrait être optimum pour mériter cette appellation.* ».

En Suisse, tout comme dans d'autres pays européens, une réticence existe à utiliser le terme de gang pour parler des bandes de jeunes délinquants (Klein, 1995). Toutefois, selon les résultats de recherches, il apparaît que les bandes de jeunes délinquants présentes dans de nombreux pays européens et également en Suisse, ont des caractéristiques similaires aux gangs américains. En effet, comme le mentionne Klein (1995), les problèmes de gangs ne sont plus seulement l'apanage des Etats-Unis, mais également des pays européens. Cet auteur parle de « *Eurogang Paradox* », paradoxe car l'existence des gangs est niée en Europe, et ce principalement parce que le terme de gang américain impliquerait des stéréotypes associés aux gangs qui ne correspondent pas à la majorité des gangs américains, tels qu'une hiérarchie avec un leadership identifiable (Klein, 1995). Klein (2001) ajoute que la commission exclusive de délits

graves n'est également pas une caractéristique nécessaire à l'appellation de gangs. En effet, de nombreux délits commis par des membres de gangs américains peuvent être qualifiés de mineurs. Klein précise qu'en Europe, ce sont surtout ce genre de délits qui sont commis par les membres de gang. Le terme de gangs comporte donc de nombreux stéréotypes qui ne sont, dans la plupart des cas, pas des caractéristiques avérées des gangs.

Un constat s'impose face à ces nombreuses définitions. Tout d'abord, les gangs diffèrent énormément entre eux et l'élaboration d'une définition unique qui tienne compte de toutes les caractéristiques des différents gangs devient donc laborieuse (Agnew, 2005). De surcroît, il apparaît que les membres de gangs eux-mêmes semblent être divisés sur la manière dont ils définissent un tel groupe (Ball & Curry, 1998). L'élément qui semble ressortir le plus fréquemment dans les interviews de membres de gangs est la nature collective de ces derniers, dans le sens où faire partie d'un gang donne un sentiment d'appartenance marqué aux jeunes (Decker et Van Winkle, 1996, p.62).

De nombreuses définitions des gangs existent donc et il est évident que la manière de les définir aura une grande influence sur les résultats des recherches effectuées. Actuellement, des chercheurs provenant de nombreux pays se sont réunis afin d'analyser ce phénomène et ont proposé une définition de ce dernier comme étant « *any durable street-oriented youth group whose involvement in illegal activity is part of their group identity* » (Youth Questionnaire : Eurogang Program Research, p. 1). Ainsi, l'accent de cette définition est mis sur la persistance du groupe dans le temps, le fait que le groupe passe beaucoup de temps dans les espaces publics, tels que la rue, les parcs publics, etc., l'acceptation de la commission de délits par les membres du groupe ainsi que la commission de délits par certains membres du groupe. Cette définition, largement acceptée sur le plan international, a été utilisée pour les analyses et résultats présentés dans cette recherche.

3.2. Les facteurs de risque à l'affiliation à un gang

La plupart des recherches longitudinales de ces 30 dernières années ont identifié des facteurs de risque de la délinquance, de la violence ainsi que de la consommation de drogue (Hill, Howell, Hawkins, Battin-Pearson, 1999, p.302). Les facteurs de risque de la délinquance sérieuse et violente sont généralement classés en cinq niveaux qui affectent le comportement des jeunes. Ces niveaux sont les suivants : le niveau individuel, le niveau familial, le niveau scolaire, le niveau relationnel et enfin le niveau communautaire (Howell, Egley, 2005). Il s'avère que les facteurs de risque de la délinquance sérieuse correspondent aux facteurs de risque de l'affiliation à un gang. De surcroit, le cumul des facteurs de risque, tout comme leur présence à différents niveaux, augmentent le risque d'affiliation à un gang. En effet, une recherche indique qu'un jeune qui présente dans son parcours de vie sept (ou plus) différents facteurs de risque sera 13 fois plus susceptible de rejoindre un gang qu'un jeune ne présentant aucun facteur de risque ou seulement un (Hill et al. 1999), même si, évidemment, un jeune ayant dans sa vie plusieurs facteurs de risque identifiés ne deviendra pas forcément délinquant ou membre de gang.

Dans la recherche effectuée par Hill et al. (1999, p.313), les prédicteurs les plus forts à l'âge de 10 à 12 ans de s'affilier à un gang entre 13 et 18 ans sont l'accessibilité à la marijuana dans les quartiers d'habitation des jeunes, le fait de vivre dans des quartiers problématiques, vivre dans une famille recomposée, consommer de la marijuana, commettre des actes de violence, et avoir des difficultés scolaires. Tous ces facteurs de risque ont des odds ratios entre trois et quatre.

Comme mentionné ci-dessus, les facteurs familiaux peuvent aussi avoir une influence sur l'affiliation à des pairs délinquants, comme la taille de la famille, la criminalité des parents, le rejet parental, l'attachement parental fragile et un contrôle parental faible (Howell et al., 2005, p.339-340, Hill et al., 1999). Sur ce dernier point, un lien a été mis en évidence entre l'absence de contrôle parental et le fait de traîner dans les rues et la commission de délits (Haymoz, Markwalder, Lucia & Killias, 2008, Haymoz, Herrmann, Lucia, Killias, 2008). Quant à l'influence de la structure familiale sur l'affiliation à un gang, des divergences internationales apparaissent. En effet, certains chercheurs ont observé un lien significatif entre la monoparentalité et la délinquance, tout comme à l'affiliation à un gang (Hil et al. 1999). Toutefois, grâce à des

recherches comparatives, il apparaît que ce constat prévaut uniquement dans les pays anglo-saxons, alors que ce lien n'est pas avéré en Europe (Killias, 2001, Bradshaw, 2005, Weerman et Esbensen, 2005). Comme le précise Killias (2001, p.271), il est fort probable que ces différences résident dans la signification même du terme de monoparentalité. En Europe continentale, les enfants de familles monoparentales sont le plus souvent des enfants de familles divorcées dont le père verse une pension alimentaire afin de subvenir aux besoins de ces derniers. Alors que dans les pays anglo-saxons, ce sont surtout des jeunes mères qui se retrouvent seules à élever leurs enfants et ne reçoivent que rarement de l'aide du père ou encore de l'aide sociale. Ainsi, la monoparentalité dans les pays anglo-saxons s'associe plus à de la pauvreté. Les mêmes observations ont été faites pour l'affiliation à un gang. Les membres de gangs en Europe sont issus aussi bien des familles biparentales que monoparentales (Bradshaw, 2005, Weerman et al. 2005).

Esterle-Hedibel (2007, p.90) relève le lien entre les difficultés d'intégration sociale, la pauvreté et l'affiliation à un gang : « *Plus les jeunes sont éloignés des voies classiques d'intégration sociale, plus ils auront tendance à se regrouper en bande, qui devient alors la principale forme de sociabilité qui leur soit offerte. Ceci explique que l'on trouve beaucoup de bandes d'adolescents dans les milieux les plus touchés par le chômage et la précarisation des conditions de vie, [...]* ». Esterle-Hedibel (2007, p.94) ajoute que le chômage qui touche de manière importante les classes populaires freinent les perspectives des jeunes de sortir des bandes.

Le quartier dans lequel vivent les jeunes a également une influence sur l'affiliation à des groupes délinquants. Les jeunes qui vivent dans un quartier où les délinquants sont nombreux ou encore où les problèmes de drogue sont fréquents, sont plus susceptibles d'adhérer à un gang que les jeunes issus d'autres quartiers (Hill et al. 1999, Bradshaw, 2005).

Klein (1995) a également identifié certains facteurs de risque à l'affiliation à un gang et précise que les membres des gangs ont un certain nombre de caractéristiques individuelles communes. En effet, ils souffrent souvent de déficiences personnelles, comme des difficultés scolaires, une faible estime de soi, un contrôle de soi déficient et une compétence sociale défaillante. Ils ont aussi tendance à défier les individus, à être agressifs et bagarreurs. Parfois, ils mènent un style de vie ennuyeux où les exploits des gangs sont les bienvenus pour rendre leur vie plus excitante. Bradshaw (2005), quant à lui, a observé que les membres de gang ont plus

fréquemment une personnalité antisociale, sont plus impulsifs, prennent plus de risque et sont plus influencés par leurs pairs, justifient aisément la commission d'actes délinquants, et enfin, ont un attachement scolaire plus faible que les jeunes qui n'appartiennent pas à de tels groupes (Bradshaw, 2005). Agnew (2005) relève que les jeunes qui ont des traits marqués d'irritabilité et un faible contrôle de soi sont plus susceptibles de s'affilier à des pairs délinquants. De plus, les membres de gangs auraient moins d'attitudes de conformisme, étant donné qu'ils trouvent que le fait de voler, mentir et agresser des personnes soit acceptable dans certaines circonstances (Weerman et Esbensen, 2005).

Aux Etats-Unis, les gangs ont été étudiés depuis plus de 80 ans. Leur implication dans la délinquance a été fréquemment analysée. En Europe, les recherches sont plus récentes. Le prochain chapitre va préciser ce lien entre les gangs et la commission de délits.

3.3. Les gangs et la commission de délits

De nombreux chercheurs ont constaté que la délinquance juvénile est fortement influencée par les gangs (Weerman et al. 2005, Lien, 2005, Gatti, Angelini, Marengo, Melchiorre et Sasso, 2005, Agnew, 2005, Junger-Tas, et al. 2004, Huizinga et Schumann, 2001, Roché, 2001, Killias, 2001, Klein, 1995). En effet, les auteurs ont pu observer que les membres de gangs commettent plus de délits et des délits plus violents que des jeunes n'appartenant à aucune bande. Les membres de gangs, selon plusieurs études, seraient responsables de 50 à 86% des actes délinquants (Bradshaw, 2005). Une recherche illustre ce fait en mentionnant que les jeunes qui ne côtoient pas de pairs violents ont rapporté avoir commis en moyenne, sur une durée de 12 mois, 1.6 actes de violence, contre 5.1 pour les jeunes fréquentant des camarades délinquants et 11.2 pour des jeunes qui sont membres de gangs. Il s'avère également que les membres de gangs vendent et consomment significativement plus de drogues que les jeunes n'ayant pas de camarades délinquants et que ceux qui ont des pairs délinquants, mais ne faisant pas partie de gangs (Battin-Pearson et al. 1998). Comme le soulignent Battin-Pearson et al. (1998, p.1): « *Gang membership intensifies delinquent behaviour. From the earliest to the most recent investigations, criminologists have consistently found that, [...] gang members are far more involved in delinquency, especially serious and violent delinquency [...] Indeed, peer*

delinquency is one of the strongest predictors of delinquency that researchers have identified. ». Gatti et al. (2005) précisent que l'affiliation à un gang a un effet significativement plus fort sur la délinquance des jeunes que le simple fait d'avoir des pairs délinquants.

Esbensen et Lynskey (2001) ont observé les activités des gangs aux Etats-Unis dans plusieurs grandes villes et ont découvert également leur grande implication dans des activités illégales. En effet, ils ont constaté que 82% des membres déclarent avoir eu une bagarre impliquant un autre gang, 76% avouent porter une arme, 59% avoir vendu de la marijuana, 50% avoir attaqué quelqu'un, 29 % avoir tiré sur quelqu'un et 28% avoir commis un vol à l'arraché. Thornberry et Burch (1997) mentionnent que 65% des actes délinquants qui ont été rapportés ont été commis par un membre de gangs. De plus, selon leur enquête, les membres de gangs sont responsables de 86% des délits considérés comme étant sérieux, 67% des délits considérés comme étant de gravité moyenne et enfin, 59% des délits mineurs.

L'analyse du phénomène des gangs en Europe est relative récente. Comme mentionné précédemment, ceci est dû à la réticence des pays européens et de la Suisse à utiliser le terme de gang pour parler des bandes de jeunes délinquants. Une recherche effectuée en Hollande, plus particulièrement à Amsterdam a comptabilisé 85 groupes de jeunes délinquants dont les membres ont environ entre 12 et 18 ans et qui sont composés pour beaucoup de jeunes marocains. Trente-neuf des ces 85 groupes peuvent être considérés comme étant des gangs selon la définition de l'Eurogang¹ (Van Gemert, 2005). Ces groupes commettent principalement des incivilités et des dommages à la propriété. Parmi ces 85 groupes, sept sont impliqués dans du trafic de drogue. La consommation de drogue est également très importante parmi ces jeunes, qui consommeraient plus de cette substances que d'alcool. Cependant, il est à préciser que la drogue la plus souvent consommée est la marijuana, drogue aisément accessible en Hollande (Van Gemert, 2005). Selon une recherche de délinquance auto-reportée écossaise, les jeunes qui n'ont pas de pairs délinquants rapportent en moyenne 1.6 actes délinquants, les jeunes ayant des pairs délinquants, 11.3 et enfin les jeunes faisant partie d'un gang, 28 (Bradshaw, 2005). En France, Esterle-Hedibel (2001), a constaté une nouvelle forme de « mini-gangs » qui sont caractérisés par le

¹ « Any durable street-oriented youth group whose involvement in illegal activity is part of their group identity ».

nombre restreint de membres, par des membres très jeunes (13 à 18 ans) et par le fait qu'ils commettent des violences physiques envers des personnes isolées ou envers d'autres groupes.

Il est intéressant à noter que le lien entre l'appartenance à un gang et leur implication dans la criminalité observée par de nombreuses enquêtes de délinquance auto-rapportée, a également été confirmée par des chercheurs utilisant des données officielles de la justice pour mineurs (Battin-Pearson et al. 1998; Curry, Decker & Egley, 2002). L'ordre temporel de la délinquance et l'affiliation à un gang est présenté dans le prochain point.

3.4. Ordre temporel de la délinquance et de l'adhésion à un gang

Il est intéressant de connaître l'ordre temporel entre la délinquance individuelle et la délinquance commise au sein d'un gang, à savoir si un membre de gang était plus délinquant qu'un autre jeune avant d'appartenir à son gang ou alors si le haut niveau de délinquance a été provoqué principalement en adhérant à un gang (Esbensen et Huizinga, 1998, Bendixen, Endresen et Olweus, 2006).

Trois modèles expliquant le lien temporel entre l'affiliation à un gang et la commission de comportements délinquants ont été identifiés, à savoir le modèle de sélection, le modèle de facilitation sociale et le modèle du renforcement (Thornberry et al. 1993, p.57-60). Le modèle de sélection se rapporte au processus de sélection du gang, à savoir quel jeune est plus susceptible de devenir membre. Selon ce modèle, les membres de gang sont « recrutés » parmi les jeunes qui sont déjà délinquants. Ainsi, le niveau élevé de délinquance des membres de gangs ne dépend pas de l'association même au gang, mais du fait que les gangs sont à la base attractifs pour les jeunes qui sont déjà délinquants. Selon le deuxième modèle, à savoir le modèle de la facilitation sociale, l'appartenance même à un gang est considérée comme étant le facteur principal de l'apparition de la délinquance des membres de gangs. En effet, ce modèle stipule que l'affiliation à un gang provoque l'apparition de comportements délinquants auprès des jeunes qui, avant d'appartenir à un gang, ne se distinguaient pas des autres jeunes en ce qui concerne la commission de délits. L'effet de gang, impliquant des dimensions particulières telles que le statut, la solidarité et la cohésion, crée une atmosphère singulière qui

encourage la délinquance et qui rend donc la commission de délits plus aisée. Le troisième modèle consiste en une combinaison entre le premier et le deuxième modèle. C'est le modèle du renforcement. Ainsi, les deux modèles entrent en jeu pour former la forte association qui existe entre l'affiliation à un gang et la commission de comportements antisociaux. Les jeunes rejoignant un gang sont déjà à la base délinquants et leur affiliation à un gang exacerbe encore leurs comportements déviants (Thornberry et al. 1993).

Thornberry et al. (1993) ont observé un effet marqué de facilitation sociale, et ce particulièrement auprès des membres de gangs qui ne restent pas plus d'une année dans leur groupe alors qu'auprès des gangs plus stables, il semble que ce soit le modèle de renforcement qui entre en jeu. Ces chercheurs ont identifié une différence également en ce qui concerne le type de délit commis. Ils précisent que le modèle de facilitation sociale semble plus marqué en ce qui concerne l'explication de la commission de délits contre la personne ainsi que de la consommation et de la vente de drogues. D'autres recherches analysent cet ordre temporel et leurs résultats diffèrent quelque peu de ceux mentionnés par Thornberry et al. (1993). En effet, ces recherches ont mis clairement en évidence que les gangs attirent les jeunes délinquants (modèle de la sélection) et que l'affiliation à un gang augmente de manière marquée la délinquance de leurs membres (modèle de la facilitation sociale). Ainsi, étant donné que les deux modèles influencent conjointement la délinquance des membres, le modèle du renforcement explique au mieux la commission d'actes délinquants au sein de gangs (Esbensen et al., 1998, Gordon, Lahey, Kawai, Loeber, Stouthamer Loeber et Farrington, 2004, Gatti, Tremblay, Vitaro, McDuff, 2005, Bendixen et al. 2006).

3.5. Délinquance et victimisation

Grâce aux questionnaires de délinquance auto-reportée et de victimisation, les criminologues ont pu mettre en évidence une forte corrélation entre le fait d'être ou d'avoir été délinquant et le fait d'être victime (Hindelang, Gottfredson & Garofalo 1978, Filizzola & Lopez, 1995). Selon l'approche situationnelle développée par Hindelang et al. (1978), ce phénomène est explicable par le style de vie des individus (*life style model*). Le « life style model » stipule que plusieurs variables interviennent dans la distribution de la victimisation, telles que le sexe, l'âge et le niveau socio-

économique, mais que, lorsque l'on fait intervenir le style de vie des victimes, l'influence de ces dernières tend à disparaître. C'est ainsi que la manière dont nous vivons, par exemple, le fait de rentrer tard le soir, de prendre les transports publics, d'aller dans des fêtes populaires, etc., aura une influence sur notre victimisation. Comme le mentionne Killias (2001), la fréquence élevée des sorties nocturnes ainsi que l'heure de rentrée tardive augmentent le risque de subir une victimisation. Ce style de vie, plutôt propre aux jeunes hommes, les rend donc plus vulnérables face à la victimisation. De surcroît, les jeunes délinquants, par leur mode de vie particulier (errer dans les rues, rentrées tardives, côtoiemment d'autres délinquants, etc.), sont plus vulnérables que les autres personnes. Ainsi, il existe une forte association entre le fait d'être auteur de délits et la victimisation. En ce qui concerne les membres de gangs, ce constat est encore plus marqué (Klein, 1995). Une étude américaine a démontré que les victimes d'homicides perpétrés par des membres de gangs sont elles-mêmes des membres de gangs dans plus de 70% des cas. Quatre-vingt-huit pour cent avaient moins de 25 ans, tout comme leurs meurtriers et avaient, dans la plupart des cas, la même appartenance ethnique. Les similitudes sont plus grandes entre la victime et l'agresseur membres d'un gang qu'entre la victime et son agresseur ne faisant pas partie d'un gang (Klein, 1995, Loeber, Kalb, Huizinga, 2001). Il apparaît également que plus le délit commis est sérieux et violent, plus la probabilité d'être victimisé violemment augmente (Loeber et al. 2001). Cette constatation est très marquée parmi les gangs étant donné que les membres de ces derniers essaient souvent de se venger en cas d'agression envers l'un de leurs pairs. Toutefois, les membres de gangs ne semblent pas être conscients que leur affiliation augmente leur risque de victimisation, leur vulnérabilité (Decker et Van Winkle, 1996).

4. Recherche sur les gangs en Suisse

Il y a quelques années, les bandes de jeunes délinquants et plus particulièrement les gangs ne préoccupaient pas la Suisse. Preuve en est l'absence de questions spécifiques sur les gangs lors de la création de la première version du questionnaire de la recherche internationale sur la délinquance juvénile, « *The International Self-Reported Delinquency Study* » (ISRD), alors que, suite à l'augmentation de ce phénomène, des questions élaborées par l'Eurogang et suivants les points-clé de la

définition de l'Eurogang, ont été insérées dans la deuxième vague de l'ISRD.

Le but de cette recherche est d'évaluer l'ampleur des gangs de jeunes en Suisse, leur degré de commission d'actes délinquants, leur rapport à la victimisation ainsi que d'identifier les prédicteurs de l'affiliation à de tels groupes. Des comparaisons entre la délinquance et la victimisation des membres de gangs, des non membres et des jeunes qui ont des amis délinquants ont été effectuées.

4.1. Méthodologie

La deuxième vague du sondage de délinquance auto-reportée réalisé à l'Institut de Criminologie et de Droit Pénal de l'Université de Lausanne, a été utilisée². Ce sondage s'inscrit dans le cadre de l'enquête internationale de délinquance auto-reportée (ISRD-2 -*International Self Reported Delinquency*-) auquel 30 pays ont participé. L'échantillon est constitué de 3'648 garçons et filles de 7^{ème}, 8^{ème} et 9^{ème} année provenant de toute la Suisse et âgés de 12 à 17 ans. Il est à préciser que dans l'échantillon, les jeunes ayant 12 et 17 ans sont peu représentés (respectivement 2.5% et 1.7%), ainsi l'échantillon est plutôt représentatif des 13 -16 ans. La moyenne d'âge est de 14.37 ans. 49.9% de l'échantillon sont des garçons et 50.1% des filles. Les élèves ont été soumis à un questionnaire informatisé (*CAWI –Computer-Assisted Web Interviews*) de délinquance auto-reportée et de victimisation.

La définition de « gang » utilisée est celle développée par le groupe international de recherche Eurogang (Klein, 2002), à savoir : « *Any durable, street-oriented youth group whose involvement in illegal activities is part of their group identity.* » (Youth Questionnaire : Eurogang Program Research, p. 1, M. Klein). La notion de « *durability* » est quelque peu ambiguë. Toutefois, il est important que le groupe existe depuis plusieurs mois et qu'il persiste malgré le départ de certains membres. Ainsi la période de référence dans la présente recherche est de trois mois. La notion de « *street-oriented* » implique que le groupe passe beaucoup de temps dans les espaces publics, comme les parcs, la rue, les centres commerciaux, etc. La notion de « *youth* » se réfère évidemment

² Nous remercions Sonia Lucia, Carine Dilitz et Leslie Herrmann pour la création de la base de données.

aux adolescents. Comme le précisent Klein et Maxson (2006, p.4), la plupart des gangs de rue sont composés d'adolescents et non d'adultes. Dans la présente recherche, la population se rapporte aux jeunes de 12 à 17. « *Illegal* » fait référence aux activités délinquantes ou criminelles. Enfin, le terme d'« *identity* » se rapporte à l'identité de groupe et non à l'image individuelle (Klein & Maxson, 2006, p.4).

Les jeunes qui ont répondu positivement aux cinq questions suivantes ont été filtrés et sont considérés, dans la présente recherche, comme étant membres de gangs:

- « Certaines personnes ont un groupe de copains particulier avec qui ils passent du temps, avec qui ils font des activités ou traînent. Est-ce que tu as un tel groupe de copains? »
- « Est-ce que ce groupe passe beaucoup de temps dans des lieux publics comme un parc, la rue, des centres commerciaux, le quartier? »
- « Depuis combien de temps est-ce que ce groupe existe? ».
- « Est-ce que faire des choses interdites (illégales) est accepté ou toléré dans ton groupe? »
- « Est-ce que dans ton groupe, il y a des personnes qui font des choses interdites (illégales) ensemble? »
- « Est-ce que tu penses que ton groupe de copains est un gang? »

En ce qui concerne les groupes de pairs délinquants n'ayant pas les caractéristiques de gangs, les jeunes qui ont répondu positivement aux deux questions suivantes ont été filtrés :

- « Est-ce que faire des choses interdites (illégales) est accepté ou toléré dans ton groupe? »
- « Est-ce que dans ton groupe, il y a des personnes qui font des choses interdites (illégales) ensemble? »

De plus, dans un but de précision, les jeunes ayant répondu positivement aux cinq questions précédemment citées, donc correspondant aux membres de gang, ont été éliminés de ce groupe de pairs délinquants. Les taux de prévalence des jeunes membres de gangs, leur implication dans la délinquance, leur rapport à la victimisation et les prédicteurs de l'affiliation à de tels groupes sont présentés dans le chapitre suivant.

4.2. Analyses

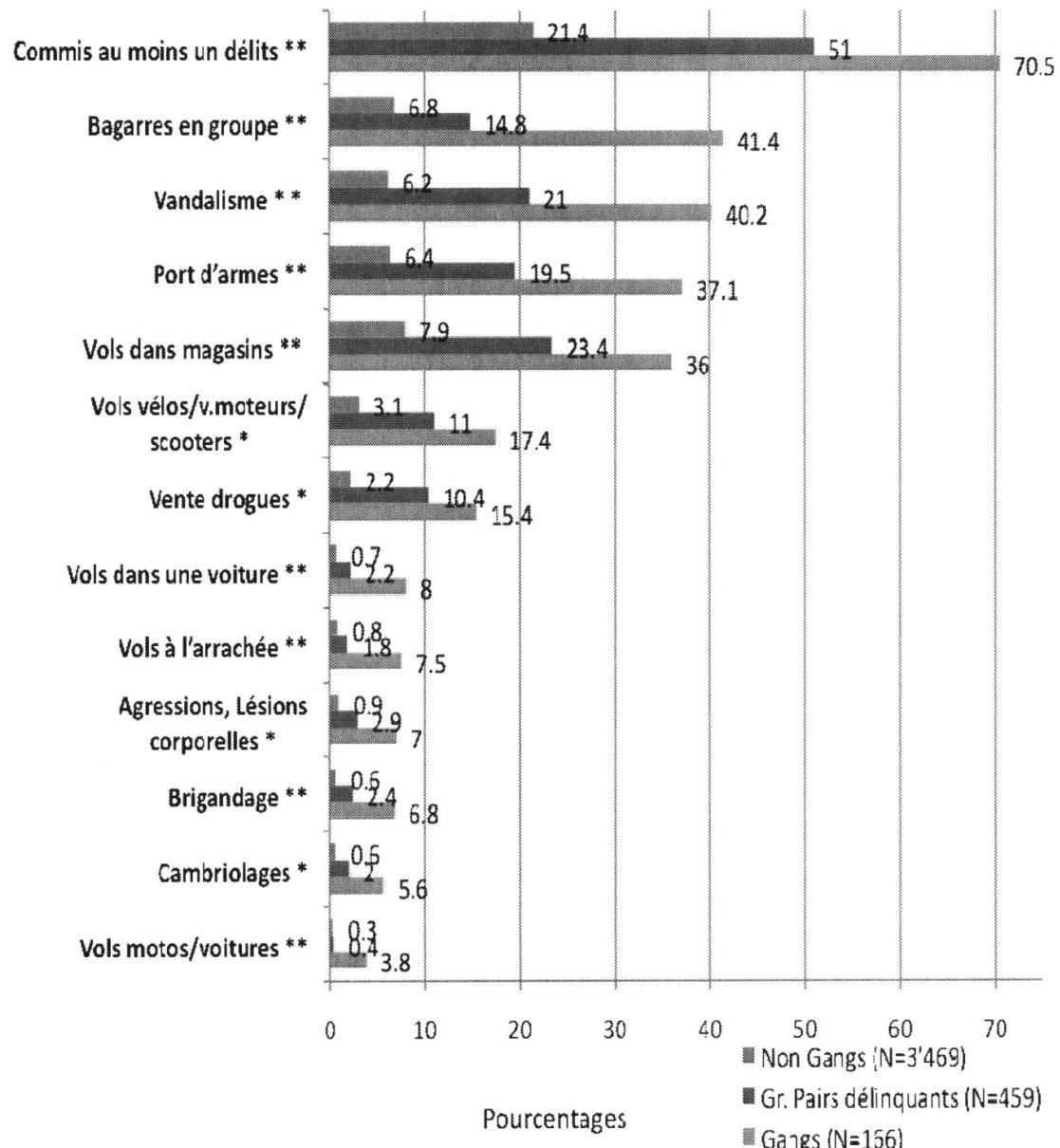
Selon la définition de l'Eurogang, 4.6% des jeunes Suisses font partie d'un groupe ayant les caractéristiques de gang. En ce qui concerne la composition des gangs, 67.3% des membres sont des garçons et 32.7% des filles. Les gangs sont donc composés principalement de garçons, néanmoins il est important de préciser qu'un tiers des membres sont des filles, ce qui n'est pas négligeable. Ce pourcentage correspond aux enquêtes effectuées sur les filles membres de gangs. En effet, bien que les taux de prévalence varient selon les recherches en raison des différences méthodologiques (définitions de gangs, âge de l'échantillon et donc des membres de gangs, etc.), les taux énoncés vont de 20 à 46%. Ce constat fait penser aux chercheurs que la participation des femmes dans des gangs a toujours été largement sous-estimée (Hunt & Joe-Laidler, 2002, Esbensen, Deschenes & Winfree, 1999).

En ce qui concerne les jeunes qui ont des amis délinquants, le pourcentage s'élève à 12.6. La délinquance des membres de gangs ainsi que la consommation de substances vont être analysées dans le prochain sous-chapitre.

4.2.1. Délinquance et gangs

Le graphique 1 présente les taux de prévalence de la commission d'actes délinquants par les membres de gangs durant les 12 mois précédant le sondage. Ces taux sont comparés aux pourcentages de jeunes qui ont des pairs délinquants, mais dont le groupe n'a pas les caractéristiques de gangs citées précédemment, et aux pourcentages de jeunes qui n'appartiennent pas à un gang. Les astérisques présents dans les graphiques indiquent que les différences entre les pourcentages sont significatives à $p<0.05$. Il est à relever qu'un astérisque indique la significativité entre les membres de gangs et les non membres et que deux astérisques relèvent la significativité entre les jeunes qui ont des pairs délinquants et les membres de gangs ainsi qu'entre les membres de gangs et les non membres.

Graphique 1 : Taux de prévalence des actes délinquants sur une période de 12 mois en pourcent



Près de trois membres de gangs sur quatre ont commis au moins un délit sur une période de 12 mois. Que ce soit les délits contre la personne ou contre les biens, les membres de gangs sont significativement plus nombreux que les autres jeunes à commettre tous les délits mentionnés au graphique 1. Les bagarres en groupes semblent être très fréquentes parmi les membres de gangs. En effet, 40.2% d'entre eux ont été impliqués dans

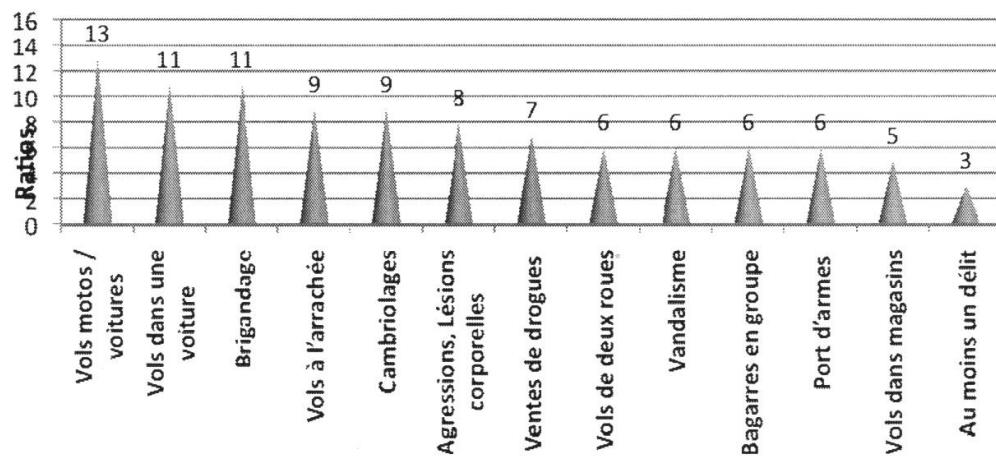
des bagarres en groupe. Néanmoins, ces dernières sont relativement « banales » parmi les jeunes en général puisque ce délit est commis par 8.4% de l'échantillon total et qu'il arrive en deuxième position, après les vols dans les magasins, quant aux délits perpétrés par la plus large proportion de jeunes. Plus d'un membre de gang sur trois mentionne porter une arme³ et il est à noter que tous les membres de gangs qui indiquent porter une arme ont mentionné avoir commis un acte de brigandage ou une agression avec arme. Ces détenteurs n'hésitent donc apparemment pas à utiliser leurs armes pour commettre leurs délits. En ce qui concerne la vente de drogue, près d'un membre sur six vend de la drogue douce ou dure.

Il apparaît clairement que les membres de gangs sont plus délinquants que les autres jeunes. De surcroît, l'affiliation à un gang a un effet significativement plus fort sur la délinquance des jeunes que le simple fait d'avoir des pairs délinquants. En effet, les différences entre les membres de gangs et les jeunes qui ont un groupe d'amis délinquants sont significatives pour la plupart des délits analysés dans le graphique 1. L'affiliation à un gang est donc plus criminogène que le fait de faire partie d'un groupe réunissant des amis délinquants. Il semble donc que les dimensions particulières véhiculées par le gang aient une incidence sur la criminalité des membres.

Les taux d'incidence de tous les délits ont été pris en compte afin d'analyser le nombre moyen d'actes délinquants par année que commet un jeune en fonction des caractéristiques du groupe auquel il appartient. Alors qu'un adolescent qui ne fait pas partie d'un gang commet en moyenne 2 délits par année, un jeune qui a des pairs délinquants, mais qui n'appartient pas à un gang, commet en moyenne 7 actes délinquants. La moyenne annuelle des jeunes qui appartiennent à un gang s'élève à 16. Un membre de gang commet donc annuellement en moyenne 8 fois plus de délits qu'un jeune ne faisant pas partie de tels groupes et 2 fois plus qu'un jeune qui a des pairs délinquants. Le graphique 3 présente les ratios entre les membres de gangs et les non membres en ce qui concerne la commission de délits.

³ Nous précisons que le port d'arme inclue les bâtons, les chaînes et les couteaux.

Graphique 2 : Ratios entre les membres de gangs et les non membres (période de référence : 12 mois)



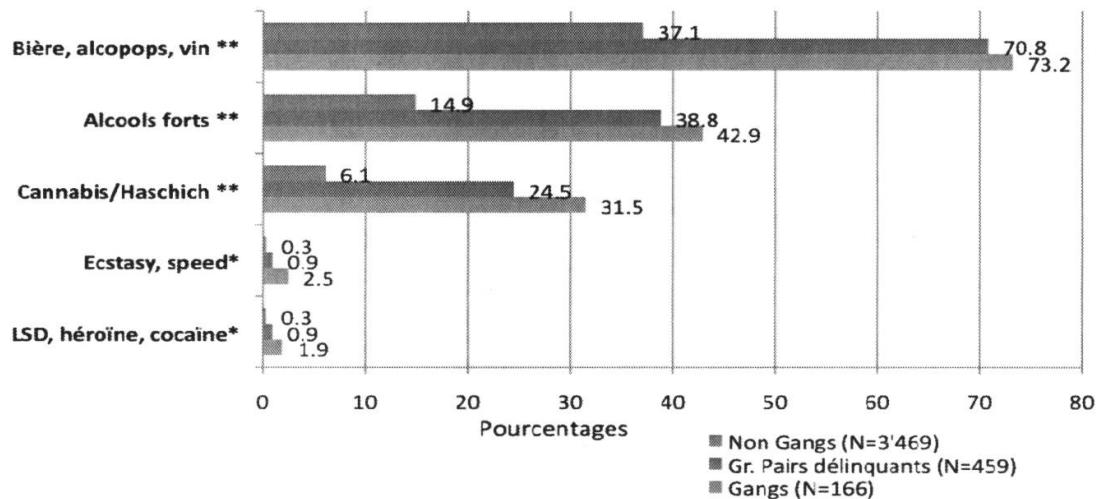
Les ratios entre les gangs et les jeunes n'appartenant pas à de tels groupes en ce qui concerne la commission de délits vont de 13 à 5, 13 se rapportant aux vols de motos et de voitures. Ainsi, il y a 13 fois plus de membres de gangs qui ont commis ce genre de délits que de non membres. Quant aux vols dans les voitures et aux brigandages, les ratios sont de 11. Ces ratios élevés mettent en évidence la sur-criminalité des membres de gangs.

Quant aux ratios entre les membres de gangs et les jeunes qui font partie d'un groupe composé de pairs délinquants, bien que moins importants, ils vont tout-de-même de 10 à 2, le plus élevé se rapportant également aux vols de motos ou de voitures.

Les taux de prévalence sur une période de quatre semaines de la consommation d'alcool et de drogue des membres de gangs sont présentés au graphique 3. Ces taux sont comparés aux pourcentages de jeunes qui ont des pairs délinquants, mais dont le groupe n'a pas les caractéristiques de gangs citées précédemment, et aux pourcentages de jeunes qui n'appartiennent pas à un gang.⁴

⁴ Nous rappelons que les astérisques présents dans les graphiques indiquent que les différences entre les pourcentages sont significatives à $p<0.05$ (un astérisque mentionne la significativité entre les membres de gangs et les non membres et deux astérisques indiquent la significativité entre les jeunes qui ont des pairs délinquants et les membres de gangs et également entre les membres de gangs et les non membres).

Graphique 3 : Taux de prévalence de la consommation d'alcool et de drogue sur une période de quatre semaines en pourcent



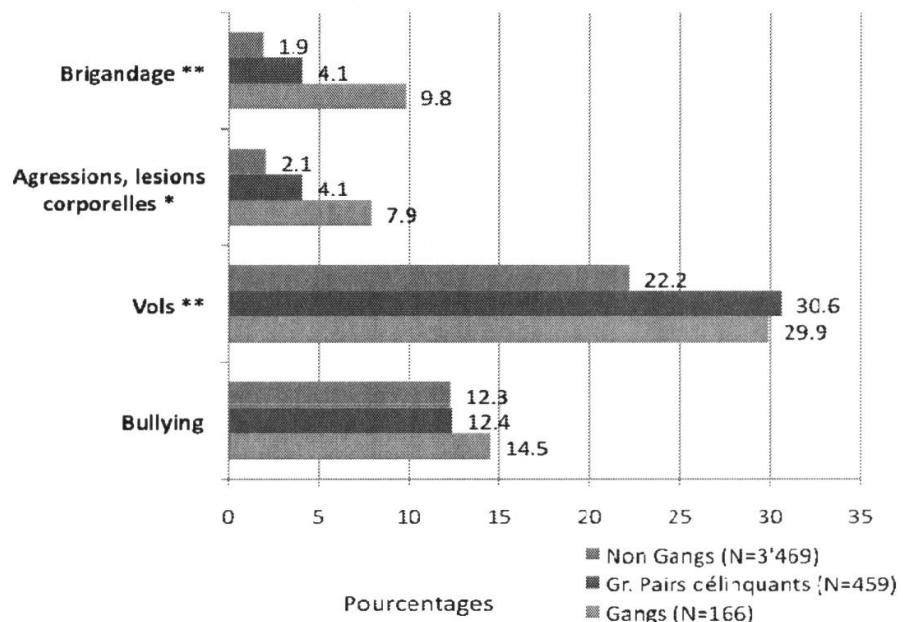
La consommation d'alcool, que ce soit de bière, d'alcopops, de vin ou d'alcool fort est plus marquée auprès des membres de gangs qu'auprès des autres jeunes. La consommation de cannabis est également significativement plus importante parmi les membres de gangs que parmi les autres jeunes. Alors que 6% des jeunes qui n'appartiennent pas à un gang mentionnent consommer du cannabis, un tiers des membres de gangs en consomme. Les mêmes constatations sont observées pour la consommation d'autres drogues telles qu'héroïne, cocaïne, LSD, ecstasy et speed. Comme relevé dans le graphique 1, les membres de gangs sont également plus nombreux à commettre du trafic de drogues, douces ou dures. Ainsi, ces derniers sont donc plus impliqués dans la consommation de drogue, tout comme dans le trafic de telles substances. Il est intéressant de noter que 42.2% des membres qui consomment de la drogue en ont également vendue. Les membres de gangs sont aussi plus nombreux à consommer de l'alcool et du cannabis que les jeunes qui ont des amis délinquants, mais qui ne font pas partie d'un gang. Pour ce qui est de la consommation de drogues dures, les différences sont plus faibles entre ces deux populations et ne sont pas significatives.

Après avoir analysé la délinquance ainsi que la consommation d'alcool et de drogue des membres de gang, la victimisation est présentée dans le sous-chapitre suivant.

4.2.2. Victimisation et gangs

Le graphique 4 présente les résultats relatifs à la victimisation en fonction de l'appartenance à un gang⁵.

Graphique 4 : Taux de prévalence sur 12 mois de jeunes membres et non membres de gangs ayant été victimes d'un délit



De manière générale, les membres de gangs sont plus victimes que les autres jeunes. En effet, près d'un membre sur dix a été victime de brigandage durant les 12 mois précédent le sondage. Ce taux est significativement plus élevé que celui des jeunes qui n'appartiennent pas à de tels groupes, qui s'élève à près de 2%. Il en est de même pour les agressions / lésions corporelles et les vols. Il apparaît clairement que par leur mode de vie spécifique (passer beaucoup de temps dans les espaces publics, commettre des délits, etc.), les membres de gangs sont plus

⁵ Nous rappelons que les astérisques présents dans les graphiques indiquent que les différences entre les pourcentages sont significatives à $p<0.05$ (un astérisque mentionne la significativité entre les membres de gangs et les non membres et deux astérisques indiquent la significativité entre les jeunes qui ont des pairs délinquants et les membres de gangs et également entre les membres de gangs et les non membres).

vulnérables face à la victimisation. Cependant, il est à noter que ces derniers ne sont pas plus victimes de bullying⁶ que les autres jeunes. Une recherche comparative effectuée sur la problématique des gangs en Suisse et en Italie relève par ailleurs qu'en Italie, les membres de gangs sont moins victimes de bullying que les autres jeunes. Cette situation pourrait provenir éventuellement de la présence de ces groupes dans les établissements scolaires, ce qui pourrait les protéger d'une éventuelle victimisation dans un tel milieu (Haymoz, Gatti, 2009). Ainsi, par leur style de vie particulier, les membres de gangs sont plus vulnérables face à la délinquance qui se déroule hors du milieu scolaire.

Les ratios entre les membres de gangs et les non membres qui ressortent de manière plus importante se rapportent au brigandage et aux agressions, lésions corporelles. Un membre de gang a cinq fois plus de risque d'être victime de brigandage et quatre fois plus de risque d'être victime d'agressions et de lésions corporelles qu'un autre jeune. La vulnérabilité des membres de gangs se situe donc principalement au niveau des délits contre la personne, à savoir des délits plus particulièrement violents.

Afin d'identifier les prédicteurs de l'affiliation à un gang, une analyse de régression logistique de type « *stepwise regression* » a été effectuée. Ses prédicteurs sont présentés dans le sous-chapitre suivant. Nous précisons que nous n'utilisons volontairement pas le terme de facteurs de risque dans cette présente recherche en raison de sa nature non longitudinale qui ne nous permet pas d'appréhender avec certitude le sens de la causalité.

4.2.3. Prédicteurs de l'affiliation à un gang

Comme relevé précédemment, certains facteurs ont été identifiés comme facteurs de risque à l'affiliation à un gang. Afin d'observer les variables associées à cette problématique, une analyse de régression logistique a été effectuée. Les variables prises en compte englobent plusieurs domaines, à savoir le domaine familial, le domaine scolaire et le domaine communautaire. En ce qui concerne le domaine familial, les variables sont

⁶ Le bullying s'apparente à de la violence en milieu scolaire, de type comportements répétés de harcèlements en milieu scolaire, tels que des actes d'humiliation, des moqueries, de la violence. Il peut être l'équivalent du mobbing dans le milieu professionnel.

les suivantes : le fait de vivre dans une famille monoparentale, d'avoir une mauvaise relation avec les deux parents, l'absence de contrôle parental mesuré par l'absence d'heure de rentrée imposée et par la méconnaissance des amis avec qui le jeune sort⁷, la consommation d'alcool des parents, la violence entre les parents et le divorce des parents. Les variables scolaires qui entrent dans l'analyse de régression logistique sont : un faible attachement scolaire⁸, l'absentéisme, le redoublement d'une classe et le fait d'avoir un moins bon niveau scolaire que ses camarades de classe⁹. Et enfin les variables communautaires, mesurées par les problèmes pouvant être présents dans les quartiers, sont : les quartiers où il y a beaucoup de délinquance, où l'on vend de la drogue, où les bagarres sont nombreuses, où des immeubles vides et abandonnés sont présents et où il y a beaucoup de graffitis. Le tableau 1 présente les résultats qui ressortent de manière significative ($p \leq 0.05$) de l'analyse de régression logistique. La variance expliquée est de 20.1%.

⁷ Les questions sont les suivantes : «Est-ce qu'en général tes parents (ou les adultes avec lesquels tu vis) savent avec qui tu es lorsque tu sors ? » et « Quand tu sors le soir, est-ce que tes parents (ou la famille avec laquelle tu vis) te disent à quelle heure tu dois rentrer ? ».

⁸ Le faible attachement scolaire est mesuré par le fait de ne pas vraiment, voire pas du tout, aimer l'école.

⁹ La question est la suivante : « Je me débrouille moins bien que la plupart de mes camarades de classe ».

Tableau 1 : Prédicteurs de l'affiliation à un gang

	Bêta	Sig.	Odds-Ratio	Intervalle de confiance
Quartiers : délinquance	1.482	0.00	4.403	2.728– 7.109
Quartiers : vente de drogue	0.756	0.01	2.130	1.266– 3.585
Absentéisme scolaire	0.747	0.00	2.110	1.398 – 3.186
Pas de contrôle parental, heure de rentrée	0.562	0.02	1.754	1.102 – 2.792
Pas de contrôle parental, avec qui ?	0.582	0.01	1.789	1.354 – 2.977
Faible attachement scolaire	0.409	0.04	1.505	1.021 – 2.219

Il apparaît clairement que le quartier d'habitation a un rôle important à jouer quant à l'affiliation à un gang. En effet, les variables en lien avec cette thématique ressortent plus fortement que les variables scolaires et familiales. Il résulte ainsi que l'habitation dans des quartiers au sein desquels la délinquance est présente quadruple le risque d'affiliation à un gang et l'habitation dans des quartiers où l'on vend de la drogue double le risque d'affiliation à un tel groupe. Ces résultats vont dans le sens d'autres recherches qui mentionnent que les quartiers problématiques sont parmi les facteurs de risque les plus importants de l'affiliation à un gang (Hill, et al. 1999, Bradshaw, 2005). Quant aux variables familiales, le contrôle parental est un facteur prédicteur important à l'adhésion à un gang. En effet, en cas d'absence de contrôle parental, un jeune est presque deux fois plus susceptible de s'affilier à de tels groupes. Il est intéressant de relever que la monoparentalité ne ressort pas comme facteur de risque. Ce résultat correspond aux enquêtes internationales non anglo-saxonnes (cf. ch. 3.2) qui ont mis en évidence que la délinquance n'est pas associée à la monoparentalité et également que les membres de gangs en Europe sont issus aussi bien de familles « traditionnelles » que monoparentales (Bradshaw, 2005, Weerman et al. 2005, Killias, 2001). La mauvaise relation avec les deux parents, la consommation d'alcool des parents, la violence entre les parents et le divorce des parents ne ressortent également pas comme prédicteurs significatifs. En ce qui concerne les

variables en lien avec le système scolaire, il s'avère que l'absentéisme ainsi que le faible attachement scolaire sont des facteurs prédicteurs importants de l'affiliation à un gang. Un jeune qui ne va pas à l'école sans avoir une excuse valable est ainsi deux fois plus susceptible de s'affilier à un gang et pour un jeune qui n'aime pas l'école, le risque augmente de 1.5. Bien évidemment, le sens du lien de causalité ne peut pas être connu en raison de la nature non longitudinale de la recherche. Quoiqu'il en soit, des recherches mettent en avant que les membres de gangs n'accordent que peu d'importance à l'école, y démontrent moins d'engagement, y sont moins attachés et peuvent même encourager activement leurs camarades à ne pas travailler (Decker et Van Winkle, 1996, Agnew, 2005, Bradshaw, 2005, Weerman et Esbensen, 2005).

5. Conclusion

Un des plus importants facteurs de risque de la délinquance juvénile est le regroupement entre pairs antisociaux et plus particulièrement le regroupement en bandes ou dans des gangs. Les recherches réalisées sur cette problématique indiquent que les membres de gangs commettent plus de délits et des délits plus violents que des jeunes n'appartenant à aucune bande, et qu'ils seraient responsables de 50 à 86% des actes délinquants commis. En Suisse, tout comme dans d'autres pays européens, une réticence existe à utiliser le terme de gang pour parler des bandes de jeunes délinquants du fait que ce terme implique de nombreux stéréotypes, comme par exemple le fait d'être hiérarchisé et de commettre exclusivement des actes de violence grave. Toutefois, il s'avère que ces stéréotypes ne correspondent pas à la plupart des gangs américains, tout comme européens. Ainsi, il apparaît que certaines bandes de jeunes délinquants présentes dans des pays européens peuvent être qualifiées de gangs.

Cette recherche se base sur les données suisses du sondage de délinquance auto-reportée qui s'inscrit dans le cadre de l'enquête internationale de délinquance auto-reportée (ISRD-2 -*International Self Reported Delinquency*-) auquel 30 pays ont participé. L'échantillon suisse s'élève à 3'648 jeunes ayant entre 12 et 16 ans. Il apparaît que 4.6% des jeunes en Suisse font partie d'un groupe ayant les caractéristiques de gang selon la définition de l'Eurogang, à savoir des jeunes qui appartiennent à un groupe qui existe depuis au moins trois mois, qui passent beaucoup de

temps dans les lieux publics comme la rue, les parcs publics, les centres commerciaux, les quartiers, qui appartiennent à un groupe au sein duquel la commission d'actes illégaux est acceptée ou tolérée, qui appartiennent à un groupe au sein duquel certains membres commettent des actes illégaux et enfin qui estiment que leur groupe est un gang. Ces gangs sont composés principalement de garçons, toutefois, un tiers des membres sont des filles, ce qui n'est pas négligeable.

Il ressort de cette recherche que les membres de gangs sont fortement impliqués dans la délinquance. En effet, un adolescent qui ne fait pas partie d'un gang commet en moyenne 1.9 délits par année, un jeune qui a des pairs délinquants commet en moyenne 7.2 actes délinquants, alors que la moyenne annuelle des jeunes qui appartiennent à un gang s'élève à 16 délits. De manière générale, près de trois membres de gangs sur quatre ont commis au moins un délit sur une période de 12 mois, soit trois fois plus que les autres jeunes. Que ce soit les délits contre la personne ou contre les biens, les membres de gangs sont significativement plus nombreux que les autres jeunes à commettre des délits. De plus, l'affiliation à un gang a un effet plus négatif sur la délinquance que le simple fait d'avoir des amis délinquants. La majorité des recherches effectuées sur cette problématique explique ce phénomène par le modèle de renforcement, à savoir que les gangs sont principalement attractifs pour des jeunes délinquants et que l'appartenance même à un gang est considérée comme étant un facteur facilitant la commission de comportements délinquants (modèles de sélection et de facilitation sociale).

Le mode de vie des individus influence fortement le risque de victimisation de ces derniers. Ceci se vérifie dans cette recherche puisque le risque de devenir victime est plus important lorsqu'un jeune fait partie d'un gang. En effet, un jeune membre de gang est 4 à 5 fois plus susceptible de devenir victime d'agressions et de brigandages qu'un autre jeune. Son statut de membre de gang le rend ainsi plus vulnérable.

Quant aux prédicteurs de l'affiliation à de tels groupes, les variables qui ressortent de manière significative sont l'habitation dans des quartiers problématiques, tels que des quartiers où la délinquance est présente (ratio= 4.4) ou où l'on vend de la drogue (ratio= 2.1), l'absentéisme scolaire (ratio=2.1), l'absence de contrôle parental (ratios=1.7) et le faible attachement scolaire (ratio=1.5).

Face à ces résultats, il semble essentiel de mesurer et de surveiller l'évolution de ce phénomène en Suisse, tout comme à l'étranger. De plus,

il paraît important de sensibiliser les services sociaux et politiques à cette problématique.

Bibliographie

- AGNEW R., Juvenile Delinquency. Causes and Control. Roxbury Publishing Company, Los Angeles, Second Edition, 2005.
- BENDIXEN M., ENDRESEN, I. M. & OLWEUS, D., Joining and Leaving Gangs. Selection and Facilitation Effects on Self-Reported Antisocial Behaviour in Early Adolescence. European Journal of Criminology, Vol. 3, No 1, 2006, 85-114.
- BRADSHAW P., Terrors and Young Teams, in: Decker, S. H. & Weerman, F. M. (Eds.), European Street Gangs and Troublesome Youth Groups, AltaMira Press, Lanham, 2005, 193-218.
- CURRY G.D., DECKER S. AND EGLEY A. JR., Gang involvement and delinquency in a middle school population, Justice Quarterly, Vol. 19, 2002, 275-292.
- DECKER S.H. & VAN WINKLE B., Life in the Gang: Family, Friends and Violence. University Press, Cambridge, 1996.
- DECKER S.H. & VAN WINKLE B., The History of Gang Research, in: Egley A. Jr., Maxson, C.L., Miller, J., Klein, M.W, The Modern Gang Reader. Roxbury Publishing Company, Los Angeles, Third Edition, 2006, 14-19.
- ESBENSEN F.-A., DESCENES E. P. & WINFREE L. T., Differences between Gangs Girls and Gangs Boys, Youth & Society, Vol. 31, No 1, 1999, 27-53.
- ESBENSEN F.-A. & HUIZINGA D., Gangs, Drugs, and Delinquency in a Survey of Urban Youth, in: Larry Mays, G. Gangs and gang behaviour, Nelson-Hall Publishers, Chicago, 1998, 251-273.
- ESBENSEN F.-A. & LYNKEY D. P., Young Gang Members in a School Survey, in: Klein, M. W., Kerner, H.-J., Maxson, C. L. & Weitekamp E. G. M, The Eurogang Paradox, Kluwer Academic Publishers, Netherlands 2001, 93-114.
- ESTERLE-HEDIBEL M., Controverses théoriques autour des bandes de jeunes, in : Mohammed, M. & Mucchielli, L., Les bandes de jeunes. Des « blousons noirs » à nos jours, La Découverte, Paris, 2007, 85-96.

- ESTERLE-HEDIBEL M., Youth Gangs in France: A Socio-Ethnographic Approach, in Klein, M. W., Kerner, H.-J., Maxson, C. L. & Weitekamp E. G. M, The Eurogang Paradox, Kluwer Academic Publishers, Netherlands 2001, 203-207.
- FESTINGER L., PEPITONE A. & NEWCOMB T., Some consequences of de-individuation in a group, *Journal of Abnormal and Social Psychology*, Vol. 47, 1952, 382-389.
- FILIZZOLA, G. & LOPEZ, G., *Victimes et Victimologie*, Presses Universitaires de France, Paris, 1995.
- GATTI U., ANGELICI F., MARENGO G., MELCHIORRE N. & SASSO M., An Old-Fashioned Youth Gang in Genova., in: Decker, S. H. & Weerman, F. M., *European Street Gangs and Troublesome Youth Groups*, AltaMira Press, Lanham, 2005, 51-80.
- GATTI U., TREMBLAY R. E., VITARO F. & McDUFF P., Youth Gangs, Delinquency and Drug Use: A Test of the Selection, Facilitation, and Enhancement Hypotheses. *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, Vol. 46, No 11, 2005, 1178-1190.
- GORDON R. A., LAHEY B. B., KAWAI E., LOEBER R., Stouthamer Loeber, M., & Farrington, D. P., Antisocial behavior and youth gang membership: Selection and socialization, *Criminology*, Vol. 42, No 1, 2004, 55-87.
- HAYMOZ S., GATTI U., Girls in gangs, their delinquency and victimization, (2009, à paraître).
- HAYMOZ S., HERRMANN L., LUCIA S., & KILLIAS M., Zunehmende Jugenddelinquenz –eine Herausforderung auch für Schule, in: Steinhauen, H.-Ch. & Bessler, C., *Jugenddelinquenz. Entwicklungspsychiatrische und forensische Grundlagen und Praxis*, Kohlhammer, Stuttgart, 2008.
- HAYMOZ S., MARKWALDER N., LUCIA S. & KILLIAS M., Hausse, baisse ou stabilité de la criminalité en Suisse ? Les tendances selon tous les indicateurs disponibles depuis vingt ans, *Crimiscope*, No 37-38, 2008, 1-24.
- HINDELANG M. J., GOTTFREDSON M. R. & GAROFALO J., *Victims of personal crime: An empirical foundation for a theory of personal victimization*, Ballinger Publishing Company, Cambridge, 1978.

- HILL K. G., HOWELL J. C., HAWKINS J. D., BATTIN-PEARSON S. R., Childhood risk factors for adolescent gang membership: Results from the Seattle Social Development Project, *Journal of Research in Crime and Delinquency*, Vol. 36, Number 3, 1999, 300-322.
- HOWELL J.C. & EGLEY A., Moving risk factors into developmental theories of gang membership, *Youth Violence and Juvenile Justice*, Vol. 3, No 4, 2005, 334-354.
- HUIZINGA D. & SCHUMANN K. F., Gang Membership in Bremen and Denver: Comparative Longitudinal Data, in: Klein, M. W., Kerner, H.-J., Maxson, C. L. & Weitekamp E. G. M., *The Eurogang Paradox*, Kluwer Academic Publishers, Netherlands, 2001, 231-246.
- HUNT G. P., JOE-LAIDLER K. E., The meaning and gendered culture of getting high: Gang girls and drug use issue, *Contemporary Drug Problems*, Vol. 29, number 2, 2002, 375-415.
- JUNGER-TAS J., MARSHALL I. H. & RIBEAUD D., Delinquency in an International Perspective. The International Self-Reported Delinquency Study (ISRD). Rapport, Lausanne, 2004.
- KILLIAS M., *Précis de criminologie*, Staempfli Editions SA, Berne, 2001.
- KLEIN M. W., *The American Street Gang. Its Nature, Prevalence, and Control*, Oxford University Press New York, 1995.
- KLEIN M. W., KERNER H.-J., MAXSON C. L. & WEITEKAMP E. G. M., *The Eurogang Paradox*, Kluwer Academic Publishers, Netherlands, 2001.
- KLEIN M. W. & MAXSON C. L., *Street Gang Patterns and Policies*, Oxford University Press, Oxford, 2006.
- KOHLBERG L., *Essays on Moral Development, Vol. I: The Philosophy of Moral Development*, Harper & Row, San Francisco, 1981.
- LEYENS J.-PH. & YZERBYT V., *Psychologie sociale*, Mardaga éditeur, Sprimont:, 1997.
- LIEN I.-L., Criminal Gangs and their Connections, in: Decker, S. H. & Weerman, F. M., *European Street Gangs and Troublesome Youth Groups*, AltaMira Press, Lanham, 2005, 31-50.
- LIEN I.-L., The Role of Crime Acts. In Decker, S. H. & Weerman, F. M. *European Street Gangs and Troublesome Youth Groups*, AltaMira Press, Lanham, 2005, 105-125.

- LOEBER R., KALB L. & HUIZINGA D., Juvenile Delinquency and Serious Injury Victimization. Office of Juvenile Justice and Delinquency Prevention (OJJDP), Office of Justice Programs, 2001.
- MILLER W. B., Violence by Youth Gangs and Youth Groups as a Crime Problem in Major American Cities, National Institute for Juvenile Justice and delinquency Prevention, Washington, D.C., 1975.
- PIAGET J., *Le jugement moral chez l'enfant*, Presse Universitaire de France, Paris, 1932.
- ROCHÉ S., *La délinquance des jeunes: les 13-19 ans racontent leurs délits*, Editions du Seuil, Paris, 2001.
- SIMONIN M., KILLIAS M. & VILLETTAZ P., *La délinquance juvénile : Augmentation depuis 50 ans*, Criminoscope, 2004, No 23, 1-8.
- SHELDEN R. G., TRACY S. K. & BROWN W. B., *Youth gangs in American Society*, Wadsworth, Thomson Learning Belmont, 2001.
- SULLIVAN C. J., Early adolescent delinquency. Assessing the Role of Childhood Problems, Family Environment, and Peer Pressure, *Youth Violence and Juvenile Justice*, Vol. 4, No 4, 2006, 291-313.
- THORNBERRY T. P & BURCH II J. H., Gangs Members and Delinquent Behavior, in: *Juvenile Justice Bulletin*, June, 1997.
- THORNBERRY T. P., KROHN M. D., LIZOTTE A. J. & CHARD-WIERSCHEM D., The role of juvenile gangs in facilitating delinquent behavior, *Journal of Research in Crime and Delinquency*, Vol. 30, No 1, 1993, 55-87.
- THRASHER F. M., *What Is a Gang?*, in: Jacoby, J. E. *Classics of Criminology*. Waveland Press, Illinois, 1927, 4-8.
- VAN GEMERT F., Youth Groups and Gangs in Amsterdam, in: Decker, S. H. & Weerman, F. M., *European Street Gangs and Troublesome Youth Groups*, AltaMira Press, Lanham, 2005, 147-168.
- WARR M., *Companions in Crime. The social Aspects of Criminal Conduct*, Cambridge University Press, New York, 2002.
- WEERMAN F. M., Identification and Self-identification: Using a Survey to Study Gangs in the Netherlands, in: Decker, S. H. & Weerman, F. M. *European Street Gangs and Troublesome Youth Groups*, AltaMira Press, Lanham, 2005, 129-146.

WEERMAN F. M. & ESBENSEN F.-A., A Cross-National Comparison of Youth Gangs, in: Decker, S. H. & Weerman, F. M. European Street Gangs and Troublesome Youth Groups, AltaMira Press, Lanham, 2005, 219-255.

WEST D. J. & FARRINGTON D.P., The Delinquent Way of Life, Heinemann, London, 1977.